

Fiche méthodologique

Les témoignages oraux de la répression et de la déportation

Le Concours national de la Résistance et de la Déportation invite à travailler sur des témoignages oraux de la Seconde Guerre mondiale. Mais comment s’orienter dans cet abondant *corpus* collecté de l’après-guerre à nos jours ? Et comment les étudier avec une distance critique ?

Cette fiche, non exhaustive, est un **complément à la brochure** du Concours national de la Résistance et de la Déportation de la session 2021-2022 sur le thème : « **La fin de la guerre. Les opérations, les répressions, les déportations et la fin du IIIème Reich (1944-1945)** ». Elle se décline en deux parties :

1 - Ressources numériques

Où trouver en ligne des témoignages oraux de la répression et de la déportation en lien avec le thème du CNRD 2021-2022 ?

2 - Conseils méthodologiques.

Comment visionner ou écouter des témoignages oraux d’acteurs de la Seconde Guerre mondiale ?

1 - Ressources numériques.

Où trouver en ligne des témoignages oraux de la répression et de la déportation en lien avec le thème du CNRD 2021-2022 ?

Dès 1945, des victimes de la répression et de la déportation ont été appelées à comparaître lors des procès intentés contre les nazis et leurs complices. Les témoins répondent aux questions des procureurs et des avocats face aux accusés et aux caméras. Ces éléments sont à prendre en compte dans l’analyse des archives audiovisuelles et sonores.

- **Les archives audiovisuelles et sonores des procès intentés contre les nazis et leurs complices**

Procès de Nuremberg (1945-1946)

- **Les enregistrements des procès de Nuremberg (1945-1946)** sont consultables sur le site du **Musée Mémorial de l’Holocauste des États-Unis** (*United States Holocaust Memorial Museum*). Plus de 700 heures d’enregistrements audio des procès.

<https://collections.ushmm.org/search/catalog/irn714025>

- **Les minutes des procès de Nuremberg**, éditées en 22 volumes à Nuremberg en 1947 sous le titre « Procès des grands criminels de guerre devant le tribunal international », sont présentées en version numérique par le Centre de recherche sur les droits fondamentaux et les évolutions du droit de l’université de Caen Normandie et sont téléchargeables au format PDF.

<https://www.unicaen.fr/recherche/mrsh/crdfed/nuremberg/accueil>

Brochure CNRD 2021-2022 – Dossier complémentaire

- Le témoignage de Marie-Paule Vaillant Couturier

Ce témoignage peut être lu dans les minutes des procès de Nuremberg (44^e journée d'audience) https://www.unicaen.fr/recherche/mrsh/crdfed/nuremberg/ui/scans/PDF/Tome_VI/tVI_j44.pdf et dans le hors-série du journal *L'Humanité*, « Auschwitz 60 ans après, Marie-Claude Vaillant-Couturier face aux bourreaux nazis » mis en ligne sur le site du Musée de Châteaubriant.

https://musee-resistance-chateaubriant.fr/wp-content/uploads/2020/04/20050129_humanitesupp_marieclaudevallantcouturiernuremberg_lig ht.pdf

Enfin, il est disponible à l'écoute sur le site de France Culture

<https://www.franceculture.fr/emissions/creation-air/marie-claude-vaillant-couturier>

Vient de paraître : Sylvie Lindeperg, *Nuremberg. La bataille des images*, Payot, « Histoire », 2021.

Procès postérieurs aux procès de Nuremberg

Les survivants de l'extermination des Juifs d'Europe sont au centre des débats lors du procès Eichmann (Jérusalem, 1961). En France, les procès Barbie (1987), Touvier (1994), Papon (1997-1998) font une place aux témoins mais certains déportés comme Simone Weil, rescapée d'Auschwitz, s'interrogent sur la valeur des témoignages prononcés longtemps après les faits dans des procès très médiatisés et dont l'opinion s'émeut. Ces procès ont été filmés et archivés pour l'histoire.

- **Le Musée Mémorial de l'Holocauste des États-Unis** (*United States Holocaust Memorial Museum*) consacre des articles en français aux procès d'après-guerre et notamment au procès Eichmann en 1961.

<https://encyclopedia.ushmm.org/content/fr/article/war-crimes-trials>

- Le site de **l'Institut national de l'audiovisuel** <https://www.ina.fr/> et le site **Lumni** <https://www.lumni.fr> permettent de consulter des extraits des différents procès intentés contre les nazis et les collaborateurs.

- **Les Archives nationales** ont consacré une exposition aux archives audiovisuelles des procès « **Filmer les procès, un enjeu social** », sur le site de Pierrefitte-sur-Seine.

<https://www.archives-nationales.culture.gouv.fr/les-proces-filmes>

- **Entretien de Simone Veil** accordé à France Inter et au Figaro en 1994 lors de la sortie du film de Steven Spielberg, *La Liste de Schindler*, et du procès Touvier au sujet de la transmission de la mémoire et des témoignages des anciens déportés.

<https://www.vie-publique.fr/discours/216873-simone-veil-0131994-24031004-deportation-juifs-memoire>

Brochure CNRD 2021-2022 – Dossier complémentaire

Une vingtaine d'heures des principales audiences du procès de Klaus Barbie sont disponibles en DVD (coffret réalisé par Jérôme Prieur Philippe Truffault sous la direction éditoriale de Dominique Missika, coédité par Arte et l'INA).

Des livres qui relatent les procès, mettent en valeur les témoignages des acteurs directs. Citons celui de Sorj Chalandon et Pascale Nivelles, *Crimes contre l'humanité : Barbie, Touvier, Bousquet, Papon*, Paris, Plon, 1998.

La presse de l'époque, et notamment la presse associative, peut constituer une source intéressante pour avoir accès à la parole des témoins.

- **Des témoignages oraux en ligne**

Plusieurs institutions ont mis en ligne sur leur site internet des témoignages d'acteurs de la période. Le plus souvent, ces témoignages ne bénéficient pas d'accompagnement pédagogique. Il est souvent nécessaire de faire un travail de contextualisation et d'analyse pour permettre aux élèves de savoir qui parle (voir *infra* « Comment travailler sur un témoignage oral en classe ») et à quelle époque.

- **Musée Mémorial de l'Holocauste des États-Unis à Washington (*United States Holocaust Memorial Museum*)** <https://www.ushmm.org/>

Des recherches peuvent être menées en français.

- La base de données conçue par l'association **USC Shoah Foundation** créée par Steven Spielberg dans les années 1990 <https://sfi.usc.edu/>. Seule une sélection est consultable en ligne.

- **Yad Vashem, Institut international pour la mémoire de la Shoah**, met en ligne des témoignages de rescapés de l'extermination des Juifs d'Europe, dont des témoignages de Simone Veil <https://www.yadvashem.org/fr/video.html>

- Le **mémorial de la Shoah** a consacré une exposition en 2020-2021 aux témoignages « La voix des témoins ». Pour en savoir plus <http://expo-voix-des-temoins.memorialdelashoah.org/>

Le mémorial de la Shoah propose également de visionner sur son site des conférences et des témoignages de déportés. Il accueille les enseignants et leurs élèves sur les sites de Paris, de Drancy et au CERCIL-Musée mémorial des enfants du Vel d'Hiv.

- La **Fondation pour la mémoire de la Déportation (FMD)** a rassemblé entre 1991 et 2004 un *corpus* de 100 témoignages de personnes arrêtées en France et déportées vers les prisons, les camps de concentration et d'extermination nazis. Une sélection est disponible sur le site de la FMD. On y trouvera également des enregistrements sonores classés par camps ou prisons.

<https://fondationmemoiredeportation.com/archives-orales/>

La Fondation pour la Mémoire de la Déportation a réalisé le *Livre-Mémorial des déportés de France arrêtés par mesure de répression et dans certains cas par mesure de persécution, 1940-*

Brochure CNRD 2021-2022 – Dossier complémentaire

1945 qui permet de retracer le parcours des victimes de la déportation (recherche par nom ou par numéro de convoi). http://www.bddm.org/liv/index_liv.php

- **L'Union des déportés d'Auschwitz (UDA)** a filmé des témoins.

<http://uda-france.fr/uda-france.fr/>

- **L'association des Amis de la Fondation de la Résistance** a mis en ligne des témoignages de résistants-déportés dont ceux de Stéphane Hessel, Pierre Sudreau, Jean Gavard, Pierre Saint-Macary, Brigitte Friang, Gisèle Guillemot ou Marie-José Chombart de Lauwe. Les témoins évoquent les raisons de leur engagement, leur parcours dans la Résistance et pour certains l'expérience concentrationnaire. Tous les témoignages sont retranscrits.

<https://www.memoresist.org/temoignages/>

- **Le Musée de la Résistance en ligne** (Fondation de la Résistance) met à disposition de nombreux témoignages. Des recherches précises peuvent être menées sur ce site en utilisant l'onglet « Média ».

- **La chaîne YouTube de la Fondation de la Résistance** met à disposition des internautes des témoignages de résistants et de résistants déportés (par exemple le témoignage de Pierrette Brochay veuve Rossi).

<https://www.youtube.com/channel/UCYJnnSxNynWvowHQJolXg7A>

- **Les résistances**, web documentaire réalisé par France 3 et Réseau Canopé rassemble de nombreux témoignages classés par régions.

<http://lesresistances.france3.fr/>

Les archives départementales et les musées de la Résistance et de la Déportation possèdent dans leurs fonds des témoignages de résistants, de déportés ou des victimes enregistrés ou filmés. Les services éducatifs (médiation ou professeur relais) peuvent recevoir les enseignants et sélectionner des passages traitant du thème du CNRD. Les mémoriaux donnent aussi accès à des témoignages (Mémorial de Falaise – La Guerre des civils ; Le Mémorial des Martyrs de la Déportation à Paris ; Mémorial de Caen ; Mont-Valérien.). Ces fonds ne sont pas toujours consultables sur Internet. L'Office national des anciens combattants et victimes de guerre disposent d'expositions itinérantes et organisent des actions pédagogiques sur le déroulement des cérémonies mémorielles. <https://www.onac-vg.fr/>

Les sources écrites sont aussi une source essentielle. Les Archives nationales conservent à Pierrefitte-sur-Seine des archives des procès mais aussi des témoignages dans les fonds privés. Le service éducatif des Archives nationales peut guider les enseignants dans leurs recherches et accueillir les élèves.

<https://www.archives-nationales.culture.gouv.fr/offre-pedagogique>

Des témoignages transcrits à partir de novembre 1944 ont été numérisés et sont consultables dans la salle des inventaire virtuelle des Archives nationales.

<https://www.archives-nationales.culture.gouv.fr/es/web/guest/428>

2 - Conseils méthodologiques.

Comment visionner ou écouter des témoignages oraux d'acteurs de la Seconde guerre mondiale ?

Les témoignages ont été souvent recueillis des dizaines d'années après les faits. Ils peuvent comporter des erreurs factuelles. Ils sont toutefois essentiels pour comprendre l'engagement des résistants, les conditions des déportations et pour mettre en avant les souvenirs des victimes d'exactions.

L'utilisation d'extraits de témoignages fournit un éclairage vivant à l'argumentation des élèves. Cependant, il convient de confronter les extraits choisis à d'autres sources (livres, archives, photographies). Cet exercice doit amener à une réflexion autour de la notion **d'archives orales**. Cette source est précieuse et irremplaçable. Elle a un fort impact émotionnel de par sa capacité à restituer des logiques d'action, des émotions, des sentiments. Elle redonne une épaisseur humaine à un événement et incarne souvent une forme d'action ou un type de trajectoire. Néanmoins, le témoignage constitue la vérité du témoin – c'est là son potentiel d'authenticité – qui la livre plus de cinquante ans après, et de façon sélective. Il faut donc analyser le témoignage. Les non dits, les silences doivent faire l'objet d'attention. Cela nécessite une médiation qui doit être prise en charge par l'enseignant car il y a toujours un hiatus entre la parole du témoin (surtout pour les déportés) et la compréhension de l'auditeur.

- **Sélectionner des extraits en rapport avec le thème du CNRD**

Avant de diffuser un témoignage en classe, chacun peut se demander si ces extraits correspondent bien au thème du CNRD (bornes chronologiques, bornes géographiques).

- **Analyser un ou plusieurs extraits**

Plusieurs extraits peuvent être analysés. Dans ce cas, il s'agit de les resituer dans leur contexte historique.

- . Qui est l'acteur de la période qui témoigne ?
- . Quel est son parcours durant la guerre ?
- . Quel organisme l'a filmé ?
- . À quelle époque ?

- **Intégrer un extrait dans un travail collectif dans le cadre du CNRD**

Les témoignages même s'ils sont mis en ligne sont soumis à des droits de diffusion. Pour intégrer un témoignage dans un travail collectif (films, enregistrements sonores, outils numériques), il est important d'avoir obtenu l'autorisation du diffuseur (ex : Fondation de la Résistance, Fondation pour la Mémoire de la Déportation, INA, ECPAD...) et surtout de le sourcer. Le nom de l'organisme diffuseur peut être notifié sur les images (sauf si le logo de l'organisme apparaît déjà). Un court bandeau-titre peut permettre d'expliquer de quels fonds le témoignage provient. Le générique de fin permet aussi de faire la liste des ressources utilisées.